

Vers une bioéconomie durable

Déclaration des groupes de la Mutualité et des Associations

Objectivant des enjeux comme la sécurité alimentaire, la gestion durable et sobre des ressources naturelles, les opportunités de croissance et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles, la bioéconomie est un sujet extrêmement structurant à l'échelle mondiale. Raison pour laquelle, la France se doit de le porter à l'international. Les principaux objectifs d'une stratégie nationale pour la France sont d'optimiser et de réconcilier les différents usages de la biomasse et de proposer une vision partagée par tous les acteurs concerné.e.s autour d'une meilleure valorisation globale.

Les attentes sont nombreuses : incitation politique forte déclinée réglementairement et dans des mesures volontaristes, soutien à la recherche jusqu'au développement préindustriel, encouragement à la mobilisation de la ressource, soutien aux bioraffineries, contribution au développement des marchés en aval...

Mais toute stratégie nécessite, au préalable, une vision partagée du sujet, un découplage pour une coordination nationale performante entre toutes les structures en charge de la bioéconomie, qui ont besoin d'un cadre réglementaire cohérent, lisible et stable.

L'utilisation accrue et désorganisée de la biomasse risque de déstabiliser les écosystèmes. La menace sur l'environnement est réelle et les interrogations concernant la transition alimentaire sont nombreuses. Ces inquiétudes étant légitimes, nous partageons les recommandations de l'avis sur l'attention à porter aux critères de sobriété et de durabilité. Nous partageons également la nécessité :

- de développer des outils prospectifs traitant des différents impacts d'usages et financiers ;
- et d'évaluer les changements d'affectation des sols et les interactions avec les marchés alimentaires.

L'utilisation de la biomasse est source d'opportunités diverses en termes de biodiversité, de recherche et développement, d'emplois, d'indépendance aux énergies fossiles... Opportunités notamment pour les territoires qui sont des contributeurs de premier plan pour le développement des activités liées à la bioéconomie.

Nos groupes insistent particulièrement sur la recommandation concernant l'élaboration d'une feuille de route pour orienter prioritairement une partie des recherches sur le remplacement des produits les plus dangereux pour l'environnement mais aussi pour la santé humaine ; les *process* industriels les plus économes en consommation d'énergie ; la standardisation de méthodes d'analyse de cycle de vie.

Les groupes de la mutualité et des associations soutiennent la mise en place d'un conseil national de la bioéconomie, lieu de partage de l'information, de mise en commun des réflexions et expériences, de construction d'appuis pour la prise de décision, mais aussi outil pédagogique et de débat public. Pour y contribuer, il convient de développer des indicateurs spécifiques ; l'observatoire de la biomasse nous semble pertinent pour le recueil de données utiles à l'ensemble des parties

prenantes. La participation de ces dernières à une plateforme pour les associer aux réflexions en amont des décisions nous semble particulièrement importante pour que l'ensemble des structures travaillent en parfaite cohérence et complémentarité.

Nous remercions les rapporteurs et la section de l'environnement pour cet avis que le groupe de la mutualité et le groupe des associations ont voté.